



RECUPEL

# La nouvelle campagne Recupel pour la collecte et le recyclage des ampoules économiques et luminaires.

Les ampoules économiques remplacent peu à peu les ampoules à incandescence classiques. Une bonne nouvelle pour l'environnement ! Hélas, trop de Belges ignorent encore ce qu'ils peuvent faire de leurs ampoules économiques usagées. Il était donc grand temps de lancer une campagne afin de stimuler la collecte et le traitement des ampoules économiques (et luminaires). Cette campagne est une initiative de Recupel et LightRec, le secteur Recupel chargé de la collecte et du traitement des appareils d'éclairage et des lampes à décharge.



## LES AMPOULES ÉCONOMIQUES N'ONT RIEN À FAIRE DANS LA NATURE

Peu de gens savent qu'une ampoule économique est en fait un Petit Déchet Dangereux et qu'elle contient des substances qu'il est possible de récupérer. Elles n'ont donc rien à faire dans un sac à poubelles classique, ni même dans une bulle à verre, sous peine de polluer notre environnement. Mieux vaut donc apporter vos ampoules économiques au parc à conteneurs où elles seront recyclées. Ceci vaut également pour vos tubes fluorescents (comme la classique lampe TL), car il s'agit de lampes à décharge, tout comme les ampoules économiques.

## UNE SOLUTION POUR VOS LUMINAIRES AUSSI

La campagne n'en oublie pas pour autant les luminaires usagés. En effet, ceux-ci ne peuvent venir rejoindre les déchets résiduels ou le conteneur à ferraille. S'ils fonctionnent encore, ils ont bien mérité une deuxième vie dans un centre de réutilisation. S'ils sont cassés, apportez-les au parc à conteneurs. Les entreprises peuvent elles aussi y (faire) apporter leurs luminaires.

## DEUX AMPOULES SOUS LE FEU DES PROJECTEURS

Le message a beau être très sérieux, le ton de la campagne sera enjoué et chaleureux. Ceci grâce à la présence des deux sympathiques acteurs déguisés en ampoule, qui interpellent le grand public sur un mode émotionnel.

## DU 4 OCTOBRE AU 26 DÉCEMBRE

Apprêtez-vous à découvrir cette campagne dans de nombreux médias dès le lundi 4 octobre. Et d'ici là, n'hésitez pas à surfer sur le mini-site [www.monampouleeconomique.be](http://www.monampouleeconomique.be) - il regorge d'infos et d'astuces sur les ampoules économiques et les tubes fluorescents. Jusqu'au 26 décembre, les ampoules et luminaires seront visibles dans toute la Belgique : en TV, radio, dans les journaux et en ligne via bannering :

**CHAÎNES TV :** Een, RTL

**RADIO :** La Première, Vivacité, Classic 21, Pure FM, NRJ, MNM, Studio Brussel

**JOURNAUX :** Sud Presse, Vers l'avenir, Le Soir, La Libre Belgique, La Dernière Heure, Het Laatste Nieuws, Het Nieuwsblad, De Standaard, De Morgen, Gazet Van Antwerpen, Belang van Limburg

**SITES WEB :** Skynet, MSN, De Standaard, Club RTL, Libelle, Flair, Vitaya, Femmes d'Aujourd'Hui, DH.be, Humo, Het Nieuwsblad et de nombreux autres



Les parcs à conteneurs peuvent même commander un présentoir sur lequel trône notre sympathique duo d'ampoules. Un rappel supplémentaire qui n'échappera pas aux visiteurs !



## En résumé : que faire de ...

Vous trouverez sur [www.monampouleeconomique.be](http://www.monampouleeconomique.be) toutes les explications détaillées. Nous les résumons ici à votre attention.

### 1. CHEZ SOI

#### Où déposer vos ampoules économiques ?

- Ne les déposez pas dans une bulle à verre classique ou avec les déchets ménagers : portez-les au parc à conteneurs, avec les PDD.
- Ou laissez-les au point de vente lorsque vous achetez une nouvelle ampoule économique

#### Où déposer mes luminaires ?

- Encore utilisables ? Au centre de réutilisation
- Inutilisables ? Au parc à conteneurs
- Ou laissez-les au point de vente lorsque vous en achetez un nouveau

### 2. AU TRAVAIL

#### Où déposer vos ampoules économiques ?

- Inscrivez-vous au préalable en tant que détenteur Recupel
- Vous recevrez ensuite une boîte ou un conteneur à lampes
- La boîte ou le conteneur est plein ? Appelez un retraitant pour qu'il vienne l'enlever

#### Où déposer mes luminaires ?

**Important :** pour les luminaires provenant d'une entreprise, nous établissons une distinction entre produits professionnels et ménagers. Vous trouverez sur [www.monampouleeconomique.be](http://www.monampouleeconomique.be) le lien ad hoc vers cette liste de produits et vous découvrirez en détail ce qu'il convient de faire de ce type de luminaires.

